

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1591)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 11

présenté par

M. Caron, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Éliisa Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 8

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP souligne à nouveau son opposition totale au projet de la holding de l'audiovisuel public. Cette holding est d'autant plus illégitime qu'elle suscite de la part des salariés de l'audiovisuel public des oppositions fortes et des appels à la grève.

Depuis l'annonce par Rachida Dati de son souhait de créer une holding de l'audiovisuel public, on assiste à la multiplication des prises de positions publiques et unanimes des syndicats contre le projet.

A titre d'illustration, dès le 26 mars 2024, un communiqué des sections CGT de l'audiovisuel public intitulé : "Avenir de l'audiovisuel public : la holding de tous les dangers" rappelait les implications de cette holding : "une structure coûteuse, financée sur le dos des filiales, des injonctions à agir et pour ce faire une mise en concurrence des filiales entre elles." Dans une tribune

publiée dans Libération le 16 avril dernier par les différentes sections syndicales SNJ de France Télévisions, Radio France, TV5 Monde, France Médias Monde et Arte, ils dénoncent “un affaiblissement [de l’audiovisuel public], une réduction de voilure, une attaque contre ses missions”.

Encore récemment, le 19 juin dernier, six syndicats de Radio France ont diffusé un message interne dans lequel ils appellent à une grève "illimitée" à partir 26 juin pour "défendre Radio France et l'audiovisuel public". Les syndicats de Radio France dénoncent le "retour du projet de loi sur la fusion de l'audiovisuel public", un projet qui "reste la plus grande menace pour nos missions de service public". Ils y voient un "montage bureaucratique et politique" qui "menace gravement l'indépendance de Radio France, sa mission de service public et l'existence même de certaines antennes". "Sous prétexte de réforme, c'est une déstabilisation et un affaiblissement organisés." Les six syndicats signataires s'opposent également aux mesures d'économie qui touchent Radio France, "un étranglement budgétaire" qui conduit la direction du groupe à multiplier "les projets erratiques et les restructurations dévastatrices".